

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1426

Artikel: Les racines culturelles de la xénophobie
Autor: Marco, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025994>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les racines culturelles de la xénophobie

Eclairage sur les décisions populaires d'Emmen à la lumière des catégories de Ferdinand Tönnies.

PAR LEUR VOTE récent, la majorité des citoyens d'Emmen se sont vu reprocher, à juste titre, une décision empreinte de xénophobie et contraire à l'exigence de non-discrimination. Cette attitude condamnable ne relève pas tant d'une situation économique particulière que d'un trait culturel beaucoup plus profond.

Gesellschaft, Gemeinschaft

La culture de la vie en commun qui domine en Suisse est largement responsable de l'arrogance avec laquelle une forte minorité de nos compatriotes traite les étrangers. Pour s'en convaincre il faut utiliser, à fin de démonstration, les idées et catégories de Ferdinand Tönnies (1855-1936)¹. Celui-ci distingue deux concepts fondamentaux liés par l'évolution historique et dont la pertinence est encore considérable: la *Gemeinschaft*, traduit en français par le terme, qui exprime plusieurs sens, de communauté et la *Gesellschaft*, la société, ainsi que trois formes extérieures de la vie en commun: la maison, le village et la ville, différenciant la grande ville de la petite. De même que nous abandonnons le monde douillet et rassurant de l'enfance pour entrer dans la vie adulte, de même l'humanité, dans son évolution, abandonne les relations primaires et pleines de chaleur de la communauté pour en quelque sorte «entrer en société».

Heureuse Arcadie

Que ce soit dans les pays développés ou en voie de développement, les hommes et les femmes cohabitent selon ces trois formes. Le village et la ville conservent beaucoup des caractéristiques appartenant à la famille ou à la maison; mais, lorsque la ville atteint une certaine taille, ces composantes s'estompent peu à peu. La grande ville abrite en général des personnes qui aspirent à la liberté et l'autonomie. Pour Tönnies, elle est tout simplement la forme de la société (*Gesellschaft*). La commune rurale et la petite ville ressemblent au contraire à de grandes fa-

milles, de grandes maisons, où il subsiste toujours des conditions essentielles pour la jouissance et la pleine participation aux biens et aux droits communs, conditions identiques au lien du sang ou à l'héritage. Les étrangers peuvent être acceptés voire protégés comme serviteurs ou hôtes pour un temps déterminé ou une longue durée. Mais ainsi, ils appartiennent à la communauté (*Gemeinschaft*) en tant qu'objets et non pas en tant que sujets et sont considérés comme des membres mineurs et dépendants. Dans la grande ville, la distinction entre les indigènes et les étrangers devient indifférente et les influences communautaires disparaissent.

Les racines de la société helvétique sont indissociables de la *Gemeinschaft*. Elles remontent à une hypothétique société originelle, heureuse Arcadie où des montagnards non corrompus par la civilisation auraient mené une vie simple mais libre, en parfaite harmonie avec la nature, et où les conflits seraient réglés par ce que l'on appelle la démocratie locale. Les idées d'égalité et de fraternité, importées par la Révolution française à la fin du dix-huitième siècle, n'ont pas fait disparaître cet imaginaire social.

Une arme redoutable

La Constitution fédérale de 1848 consacre une société dans laquelle les cantons sont politiquement forts et égaux, les villes sans pouvoir, et dont l'idéologie rurale est le ciment. La culture anti-ville a donc des origines solides qui perdurent et se cultivent au cours de l'histoire moderne. «En somme, il y a une sorte de convergence des pensées de la ville: cette dernière serait un phénomène lié au triomphe du capitalisme libéral et elle pourrait finalement disparaître. A la limite, les idéologies de gauche et celles de droite (romantisme agraire et nostalgies corporatives de l'ancienne société) se retrouvent fusionnées par une culture politique qui, en Suisse plus qu'ailleurs, fonctionne sur des bases ruralisantes.»²

Ce n'est donc pas uniquement l'idéologie véhiculée par la section zurichoise de l'UDC qui a influencé les votants lucernois, mais sans doute, en dernière instance, des idées ancrées profondément dans l'histoire qui a fondé et développé la Suisse. Prétendre qu'«Emmen, c'est la Suisse» est certes outrancier, car on peut toujours espérer et travailler à une évolution vers la solidarité humaine d'une majorité; mais il est certain qu'utilisée par Christoph Blocher et ses amis la *Gemeinschaft* reste une arme redoutable. *dm*

¹Ferdinand Tönnies (1855-1936) cité par Pierre Ansay, René Schoonbrodt dans *Penser la ville. Choix de textes philosophiques*, Editions Aux archives de l'architecture moderne, Bruxelles 1989.

²François Walter, *La Suisse urbaine 1750-1950*, Editions Zoé, Genève 1994.

A GENÈVE

Esprit tatillon

LE REFUS DU corps électoral d'Emmen de naturaliser des ressortissants de l'est européen et des Balkans a suscité de nombreuses et vives réactions. Les élus de la ville et du canton de Genève ont fait un pas de plus en proposant de conférer la bourgeoisie aux candidats malheureux. Le geste est sympathique mais symbolique: les requérants ont fait leur vie dans la cité lucernoise et c'est sa bourgeoisie qu'ils désirent acquérir. Par contre si les autorités genevoises désirent contribuer à faire avancer le dossier des naturalisations, le travail ne manque pas... au bout du lac: les émoluments y sont prohibitifs – jusqu'à 100000 francs – et la procédure inutilement tatillonne; dans la plus pure tradition des «faiseurs de Suisses», des enquêteurs continuent de poser des questions stupides qui n'ont rien à voir avec la volonté et la réalité de l'intégration des candidats – «combien y a-t-il de communes dans le canton?» – ou qui touchent à la sphère personnelle – «que pensez-vous de la défense nationale?». *jd*